

Blocs pétroliers : Signature de 5 contrats d'exploration et de partage de production

Griffin Ondo
Nzuey

Ayant satisfait aux différentes phases du processus d'attribution de nouveaux blocs pétroliers en eaux profondes et très profondes du bassin sédimentaire gabonais, Impact Oil & Gas Gabon Ltd, Marathon Oil Exploration Ltd, Noble Energy Gabon Ltd / Woodside Energy, Petronas Carigali International E&P B.V et Repsol Exploracion S.A. ont signé des conventions avec l'Etat, le 8 août dernier.



Séance de signature avec Etienne Ngoubou (gauche) et Christophe Akagha-Mba. © Gabonreview

Au terme du 10^{ème} appel d'offres lancé le 28 octobre 2013, 5 sociétés pétrolières internationales ont signé, le 8 août dernier à Libreville, des contrats d'exploration et de partage de production (CEPP) avec l'Etat. C'était au cours d'une cérémonie conjointement organisée par le ministère du Pétrole et des Hydrocarbures et celui de l'Economie et de la Prospective. Les premiers opérateurs ayant satisfait aux 2 phases d'évaluation imposées par le gouvernement sont *Impact Oil & Gas Gabon Ltd, Marathon Oil Exploration Ltd, Noble Energy Gabon Ltd / Woodside Energy, Petronas Carigali International E&P B.V et Repsol Exploracion S.A.* Intervenant pour la circonstance, le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures a expliqué que ces contrats sont «*la synthèse de la pratique des contrats expérimentés par l'administration gabonaise*».

Basés sur une nouvelle réglementation, les contrats relatifs à l'attribution des blocs D13, D14, E13, F14, F15, et G13 permettent l'exploration dans l'offshore profond et très profond du bassin sédimentaire gabonais, dans les provinces de l'Ogooué-Maritime et de la Nyanga. Selon Etienne Dieudonné Ngoubou, ces opérations devraient nécessiter un investissement de 550 milliards de francs. Raison pour laquelle, il a tenu à rassurer les opérateurs quant au potentiel du bassin sédimentaire national, affirmant au passage que des études sismiques 2D et 3D réalisées par la société CGG ont confirmé leur rentabilité. *«Les termes économiques et fiscaux relatifs aux contrats signés avec les 5 sociétés pétrolières sont avantageux pour les deux parties»*, a également souligné le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures.



Etienne Ngoubou avec les représentants de Noble Energy et Woodside. © Gabonreview

Si les récentes découvertes réalisées par ENI (permis D-4), Perenco et Total Gabon (permis de Diaba) sont présentées comme des exemples de réussite, d'autres sociétés, à l'instar d'*Ophir Energy*, ont encore du mal à rentabiliser. Qu'à cela ne tienne, visiblement convaincu de faire une bonne affaire, chacun des directeurs généraux des 5 sociétés s'est dit confiant par rapport à son avenir dans le bassin sédimentaire gabonais qui, selon Etienne Dieudonné Ngoubou, présente des *«analogies avec les autres bassins sédimentaires du monde»*.